

Lettre d'information  
de la Société Montesquieu

Nouvelle série n° 17

mars 2011

je n'avois d'abord pensé que faire  
venir quelques pages sur l'établissement  
de la monarchie chez les romains  
mais la ~~grande~~ <sup>grande</sup> du sujet m'a gagné

La version papier de cette Lettre d'information sera envoyée à tous les sociétaires  
qui n'ont pas fourni d'adresse mail. Ceux qui l'ont reçue par mail mais souhaitent  
l'obtenir sous forme papier peuvent la demander à : [catherine.volpilhac@ens-lyon.fr](mailto:catherine.volpilhac@ens-lyon.fr)

Retrouvez la Société Montesquieu  
à l'adresse :

<http://www.societe-montesquieu.org/>

Actualités, statuts, lectures critiques, bibliographie,  
lettre d'information

La lettre d'information de mars 2011 rend compte de la vie de la Société : réunions statutaires de la Société Montesquieu tenues en avril 2010 (conseil d'administration, assemblée générale : bilan moral et financier de l'année 2009), bilan et perspectives à la date de mars 2011.

Après la période délicate qu'a connue l'édition des *Œuvres complètes* de Montesquieu en 2008-2009, le moment est venu pour nous de faire un bilan.

L'année 2008 avait, rappelons-le, fait apparaître des difficultés qui se sont révélées insurmontables : notre éditeur, la Voltaire Foundation, exigeait désormais une subvention disproportionnée par rapport à nos ressources. Cela remettait en cause la raison d'être de la Société Montesquieu, la publication des *Œuvres complètes*. Il a donc fallu en 2008 assurer le financement des volumes en cours, qui sans cela n'auraient pu sortir (tomes III et IV, *De l'esprit des loix, manuscrits*). La Société Montesquieu a bénéficié pour cela de la générosité de plusieurs donateurs, mais elle a dû aussi trouver sur son budget propre (distinct de celui de l'édition, qui doit être exclusivement consacré à la préparation scientifique des *Œuvres complètes*) les moyens d'assurer ce financement, de manière tout à fait exceptionnelle.

Elle a pu le faire, et c'est heureux, mais grâce à des circonstances particulières : depuis 2008 et le colloque de Sofia, aucun projet nouveau n'avait émergé, aucune réalisation n'avait vu le jour, le dernier numéro de la *Revue Montesquieu* ayant paru en 2006, le dernier volume des *Cahiers Montesquieu* ayant été publié en 2005. En revanche les *Œuvres complètes* avaient désormais trouvé leur rythme de croisière, publiant un volume par an depuis 2002, arrivant au milieu du gué avec onze volumes publiés en 2008 sur les vingt-deux prévus, et préparant tous les volumes suivants, prévus selon des échéances régulières, tandis que la réputation de l'entreprise, dont les qualités scientifiques étaient unanimement saluées, se consolidait.

Il fallait en tirer les leçons : certes, l'édition critique ne se comprend pas comme une activité isolée, et elle se nourrit et s'enrichit d'une réflexion sur l'œuvre entière de Montesquieu et sur sa place dans l'histoire des idées et au cœur du XVIII<sup>e</sup> siècle, ce qui justifie pleinement les séminaires et les colloques ; mais l'équipe des *Œuvres complètes* ne pouvait continuer à assumer avec ses seules forces l'organisation et la publication de ces rencontres. Pour les mêmes raisons, elle ne pouvait pas davantage continuer à mettre en œuvre la *Revue*, qui implique un investissement lourd, financier et intellectuel, dont la charge est accrue par l'exigence de périodicité. Il est donc apparu clairement que la Société Montesquieu devait privilégier ce pour quoi elle avait été créée, la poursuite des *Œuvres complètes*, et garder ses autres activités, mais au second plan : celles-ci ne pouvant reposer sur la seule Société Montesquieu, elles devaient trouver des partenaires universitaires ou locaux et se développer à leur propre rythme.

L'année 2009 a été consacrée à la mise en place d'un nouveau processus pour les *Œuvres complètes*, et l'année 2010 a vu la publication du tome VII, *Défense de L'Esprit des lois*, dirigé par Pierre Rézat, premier volume paru dans les conditions qui nous ont paru les meilleures : une coédition entre ENS Éditions (ENS de Lyon) et Classiques Garnier, sans aucune exigence financière préalable. Ceux qui ont eu cet ouvrage entre les mains se sont aperçus que si les exigences scientifiques

étaient évidemment les mêmes, la qualité de la présentation était aussi rigoureusement respectée. Il faut pour cela rendre hommage aux deux coéditeurs, dont les rôles sont clairement définis : ENS Éditions assure la préparation, de la relecture finale à la mise en page, Classiques Garnier tout ce qui suit, de l'impression à la distribution. La parution de ce volume, en septembre 2010, a permis de confirmer que notre décision avait été la bonne.

D'autres avantages méritent d'être mis en avant : d'abord le prix, correspondant à moins de 60% de celui qui était pratiqué antérieurement pour des volumes de taille équivalente. Cela n'a nullement supprimé l'avantage réservé aux sociétaires (personnes physiques) : grâce à une subvention de la Société Montesquieu, il leur est toujours possible d'acquérir à moitié prix les volumes au fur et à mesure de leur parution. Mais tout aussi intéressante apparaît la diffusion elle-même, car Classiques Garnier nous fait bénéficier de ses importants moyens publicitaires et commerciaux (catalogues en ligne et papier, site simple d'accès permettant la commande en ligne, publicités ciblées, etc.). À plus long terme, la mise en ligne des volumes ainsi publiés, telle qu'elle est prévue par nos contrats, dans le cadre des publications de « Champion électronique » (dépendant de Classiques Garnier), sera capitale. Reste un espoir : que les volumes parus depuis 1998 puissent être un jour distribués dans les meilleures conditions, si possible par un seul et même éditeur. Mais cela ne dépend pas de nous.

La Société Montesquieu n'est pas pour autant restée inactive sur les autres fronts. Elle avait senti la nécessité d'un renouvellement ; celui-ci s'est traduit dans les faits, et s'est renforcé grâce au partenariat avec l'ENS de Lyon et l'Institut d'histoire de la pensée classique (UMR CNRS 5037). Nous l'annoncions l'an dernier : un site nouveau, a vu le jour (<http://societe-montesquieu.org>), jumeau du site « Montesquieu » de l'UMR et bénéficiant de ce fait d'un travail de refonte qui en transforme les fonctionnalités et en assure le fonctionnement. Sans prendre le relais de la *Revue*, il permet d'en retrouver quelques rubriques tout en autorisant ce qu'une revue annuelle ne peut fournir, notamment une information mise à jour, grâce à l'annonce de toutes les activités concernant Montesquieu (« Actualités ») : interventions dans des colloques, nouvelles publications, spectacles, soutenances de thèse... De la *Revue* on a gardé le principe des « Lectures critiques » : des comptes rendus amplement développés, à échéance régulière (dans l'idéal le 1<sup>er</sup> du mois, mais il arrive que la parution soit effective seulement le 2 ou le 3... On en compte huit depuis l'ouverture du site), qui peuvent prendre la forme de véritables articles de fond (ainsi de l'analyse des « *Lettres persanes* à l'école », due à Laetitia Perret, publiée début mars). On espère ainsi rattraper le retard dû à la disparition de la *Revue Montesquieu* – on trouvera donc là la présentation critique d'ouvrages parus depuis 2008 – sans espérer que la multiplication des nouvelles publications permette de tenir indéfiniment le rythme. Le site n'ayant aucune exigence stricte de périodicité, il s'y adaptera.

La « bibliographie » annuelle, cet outil irremplaçable que fournissait la *Revue*, connaît aussi de nouvelles fonctionnalités qui en rendent l'usage plus commode mais qui aussi en transforment la fonction : elle est désormais structurée de manière à compiler toutes les données, et permet des recherches par année ou par type de publication, par auteur, par titre. Grâce à la récupération des données antérieures (depuis 2002), elle s'avère donc être d'ores et déjà l'instrument bibliographique de référence. Il faut envisager maintenant sa mise à jour (elle s'arrête actuellement en 2008) ; il importe de relayer l'activité de Christophe

Martin, qui s'en est occupé régulièrement et fidèlement pendant plusieurs années en imposant des critères de qualité que tous les lecteurs ont appréciés : dire que ce travail mérite d'être continué selon les mêmes principes, c'est lui témoigner notre reconnaissance, d'autant plus sensible que l'on sait combien d'efforts il faut déployer pour des recherches de ce type. Certes, il nous faudra encore affiner les modalités d'indexation et donc les possibilités de recherche, mais le site offre désormais un outil de tout premier ordre, dont la pérennisation constitue un atout considérable.

Les rencontres scientifiques qui irriguent la recherche et constituent le véritable complément des *Œuvres complètes* n'ont pas pour autant été négligées. Au contraire même, elles ont pris un nouvel essor depuis 2009 : d'abord avec le colloque *Débats et polémiques autour de L'Esprit des lois*, organisé à Lyon en avril 2010 par la Société Montesquieu et l'UMR 5037, et qui donnera lieu à publication au premier semestre 2012 dans la *Revue française d'histoire des idées politiques*. La vidéo de la séance d'ouverture du colloque (présentation du tome VII et communication de C. Volpilhac-Auger : « Évitions les polémiques ? L'autocensure dans *L'Esprit des lois* », non destinée à la publication sur papier), accompagnée des exempliers correspondants, est visible sur le site *Lire Montesquieu* (rubrique « Critiquer », sous-rubrique : « colloque »)<sup>1</sup>.

À Lyon encore, avec le soutien de l'ENS de Lyon (master de lettres modernes et UMR 5037), a été lancé un « séminaire Montesquieu » dont trois séances ont lieu au premier semestre 2011 (5 février, 2 avril, 7 mai), sous le titre général « (Re)lire *L'Esprit des lois* » : la perspective en étant la relance de l'édition critique de l'œuvre majeure, on a choisi d'aborder successivement plusieurs livres de *L'Esprit des lois*, tout en présentant, de manière complémentaire, des sujets généraux. Ce séminaire se poursuivra en 2011-2012, sous des formes qui mériteront d'être débattues. Enfin, on attend un véritable approfondissement de la pensée de Montesquieu, au cœur même de la recherche dix-huitiémiste, lors d'une table ronde organisée lors du XIII<sup>e</sup> congrès international des Lumières (Graz, juillet 2011) par le secrétaire général de la Société Montesquieu, Lorenzo Bianchi, et par Rolando Minuti, sur le thème « Montesquieu et les philosophies de l'histoire au XVIII<sup>e</sup> siècle » (voir le texte programmatique page 7).

C'est donc avec sérénité que nous abordons 2011, d'autant que les *Œuvres complètes* de Montesquieu se poursuivent conformément aux prévisions<sup>2</sup> : Jean Ehrard, avec l'appui de Gilles Bertrand, a réuni une équipe nombreuse pour éditer un volume particulièrement difficile, *Mes voyages* (tome X). Au texte même du *Voyage d'Italie* (manuscrit qui comprend les notes concernant l'Allemagne et la Hollande), auquel il faut joindre bien sûr les notes sur le séjour à Vienne, s'ajoutent les *Notes sur l'Angleterre*, les *Mémoires sur les mines*, la *Galerie du Grand-duc*, la *Lettre sur Gênes*. À la date d'aujourd'hui, les textes en ont été envoyés aux premiers relecteurs extérieurs (une seconde relecture externe aura lieu ensuite pour l'ensemble, avant que l'ouvrage ne soit remis aux éditeurs). La publication doit en être envisagée pour la fin de 2011 ou le début de 2012.

---

<sup>1</sup> [http://lire-montesquieu.ens-lyon.fr/82360328/0/fiche\\_pagelibre/#Critiquer-Colloque](http://lire-montesquieu.ens-lyon.fr/82360328/0/fiche_pagelibre/#Critiquer-Colloque)  
Nous retenons à remercier ici ENS Média, qui a assuré tout le travail technique : captation, post-production, mise en ligne et conception d'ensemble du site « Lire Montesquieu » (UOH et ENS de Lyon).

<sup>2</sup> Voir p. 11-15 le compte rendu du comité de direction du 16 octobre 2010.

Très avancée, la préparation du tome XVII, dirigé par Rolando Minuti et consacré aux « extraits et notes de lecture », permet d'ores et déjà de mesurer ce que de tels documents font connaître des méthodes de travail et des sources de Montesquieu. Quant à la correspondance, dirigée désormais par Philip Stewart et C. Volpilhac-Auger, elle progresse également de manière régulière : l'annotation du tome XIX, qui couvre les années 1731-1746, est en bonne voie ; le texte des tomes suivants (XX-XXI) est établi, et l'annotation s'en fera au fil de la chronologie. Ces deux volumes seront publiés en 2012-2013. En revanche, les *Pensées* ont connu de graves problèmes, qu'on espère en voie de résorption. *L'Esprit des lois*, qui pose certainement les plus grosses difficultés, tant pour le texte que pour l'annotation, doit apparaître maintenant comme une priorité : il en sera largement question dans les années qui viennent.

Ce sont donc des perspectives rassurantes qui s'offrent à nous. Le travail qui reste à faire est énorme ; mais celui qui a déjà été effectué ne l'est pas moins, et des difficultés que l'on croyait insurmontables ont été dépassées. Les méthodes de travail sont maintenant éprouvées, et l'édition des *Œuvres complètes* de Montesquieu apparaît comme une entreprise de référence bien au-delà des seules études dix-huitiémistes. Nos engagements ont été tenus, grâce à la confiance de nos sociétaires. Nous leur devons de continuer.

Catherine Volpilhac-Auger  
Présidente de la Société Montesquieu  
7 mars 2011

### **XIII<sup>e</sup> colloque international des Lumières**

#### **Montesquieu et les philosophies de l'histoire au XVIII<sup>e</sup> siècle**

Le développement de la recherche contemporaine sur l'œuvre de Montesquieu a jeté une lumière nouvelle sur la complexité d'une pensée dont l'influence sur la culture philosophique, politique, historique a été imposante. À partir de cette considération, le but de cette Section de travail est double. Elle veut fixer l'attention sur la place de l'histoire – de la terre, des Romains, du commerce, du droit – dans la pensée de Montesquieu, et sur une réflexion philosophique propre au développement historique qui parcourt son travail intellectuel, depuis les *Considérations sur les Romains* jusqu'à *L'Esprit des lois*. Elle se propose aussi d'examiner le rapport qui court entre les formes et les méthodes de l'analyse historique de Montesquieu et la réflexion sur la dynamique de l'histoire qui se développe au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle et dans les décennies suivantes. La recherche des lois générales du développement des sociétés humaines, la genèse de nouveaux modèles comparatifs, l'interaction entre disciplines et méthodes d'analyse de la réalité sociale et politique, constituent des lignes de tendance qui sont propres à l'historiographie et aux sciences sociales aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles. Il nous semble important relier ces thèmes à l'œuvre de Montesquieu non seulement en terme de réception directe de ses idées, mais aussi du point de vue des oppositions et des critiques. Ce séminaire est organisé dans le cadre des activités de la *Société Montesquieu*, et se place à côté d'autres initiatives liées au chantier de l'édition critique des *Œuvres complètes* de Montesquieu. Les propositions d'interventions, envoyées aux organisateurs, seront évaluées sur la base de la pertinence au sujet proposé, en considérant un maximum de huit participants. Les langues utilisées seront le français et l'anglais.

Lorenzo Bianchi  
Rolando Minuti

**Société Montesquieu**  
**Conseil d'administration, samedi 17 avril, 14h15**  
**(ENS de Lyon, salle F08)**  
**suivi de l'assemblée générale (15h)**

*Présents* : L. Bianchi, R. Minuti, A. Postigliola, H. de Bellaigue, J. Ehrard, D. Varry, C. Volpilhac-Auger

*Excusés et ayant donné procuration* : C. Courtney, A. Gaillard, P. Rétat, B. Binoche, B. Falk, L. Perret, C. Lauriol, C. Martin, P. Stewart, N. Plavinskaia, R. Kingston, P. Andrivet.

Le rapport moral (il constitue l'éditorial de la *Lettre d'information 2009*, envoyée en mars 2010, p. 2-5) est présenté par la présidente, C. Volpilhac-Auger, et le secrétaire général, Lorenzo Bianchi. Il est approuvé à l'unanimité.

Une version provisoire (photocopie) du tome VII circule, ce qui permet d'apprécier la qualité constante de l'ouvrage en préparation. Le choix du papier (vergé) est discuté : il est convenu d'être attentif au choix d'un papier de qualité équivalente, et d'une couleur ivoire, tirant moins sur le jaune que les précédents volumes publiés (d'ailleurs peu uniformes), sans erreur sur l'orientation du papier.

Henry Clark ayant souhaité bénéficier de la nouvelle transcription des *Pensées* pour une traduction annoncée depuis quelque temps déjà, il est décidé de lui en céder les droits gratuitement ; il lui sera demandé de mentionner la Société Montesquieu et le nom des auteurs de la transcription dans son introduction.

Le rapport financier est présenté en l'absence de P. Andrivet, empêché. Il rend compte de la baisse des activités de la Société Montesquieu en 2009, mais surtout d'une remise à flot des finances : la baisse du nombre des adhérents que l'on pouvait redouter avec l'arrêt de la *Revue Montesquieu* n'a pas eu lieu. De nouvelles activités peuvent donc être envisagées pour 2010.

**Comptes de janvier 2008 à janvier 2009**  
présentés par C. Volpilhac-Auger au nom de Patrick Andrivet

En caisse au CCP le 30-12-2008	3 961,82
Livret A le 23-01-2009	5 657,10
<b>Total</b>	<b>9 618,92</b>
Sur le CCP le 30-12-2009	5 483,16
Sur le livret A le 18-01-2010 (dont intérêts 2009)	5 765,54
	<b>11 248,70</b>
<b>Solde 2009 : + 1 629,78</b>	
Recettes en 2009	2 037,02
Dépenses en 2009	407,24

<b>Recettes 2009</b>		<b>Dépenses 2009</b>	
Cotisations*	1 928,58	Frais CA 2008	50
Intérêts 2009	108,44	Frais trésorier 2008 (dont relances)	219,49
		Frais « Lectures critiques <sup>3</sup> »	137,75
<b>Total 2009</b>	<b>2 037,02</b>		<b>407,24</b>
Reliquat 2008	9 618,92		

*Cotisations	1 928,58
Dont a) individuelles	
Années précédentes	180
Année 2009	1 196,58
Avance sur 2010	120
b) institutions	
Années précédentes	36
Année 2009	216
Avance sur 2010	180

Après de nombreuses relances, il semble désormais impossible de recouvrer auprès de la Voltaire Foundation les sommes dues au titre des *Cahiers Montesquieu* qu'elle devait distribuer : elle n'a jamais reçu d'exemplaires du n° 9 (*Montesquieu œuvre ouverte*), bien qu'elle ait sollicité l'éditeur Liguori ; et elle déclare n'avoir pu assurer la diffusion, qui lui coûte plus d'argent qu'elle ne lui en rapporte. La Société Montesquieu n'en avait jamais été avisée auparavant. Par ailleurs, Liguori n'a procédé à aucun versement, alors même qu'il a mis en vente sur son site le n° 9 sous forme électronique (version intégrale, par sections, par articles). Il est demandé à L. Bianchi d'exprimer les fortes réserves de la

---

<sup>3</sup> Fourniture des livres.

Société, qui n'a été jamais consultée et qui n'a signé aucun document autorisant l'éditeur à procéder ainsi.

### Budget prévisionnel 2010

<b>Recettes</b>		<b>Dépenses</b>	
Cotisations	2000	Frais CA 2010	200
		Frais trésorier (dont relances)	200
		Frais « Lectures critiques <sup>4</sup> »	300
		Colloque « Débats et polémiques »	2 000
		Subvention tarif préférentiel Classiques Garnier	1 500
Reliquat 2009	11 248,70	Réserve	9 048,7
<b>Total</b>	<b>13 248,70</b>		<b>13 248,7</b>

---

<sup>4</sup> Fourniture des livres.

## **Œuvres complètes de Montesquieu**

Publication du tome VII, septembre 2010, ENS Éditions et Classiques Garnier (ISBN : 978-2-84788-220-9 et 978-2-8124-0118-3), xl + 395 pages.

Le comité de direction s'est élargi à Philip Stewart, devenu co-directeur des tomes XIX-XXI (Correspondance). La précédente réunion avait eu lieu le 27 juin 2009 (voir *Lettre d'information 2010*, p. 8-10).

### **Comité de direction des Œuvres complètes**

#### **Réunion du 16 octobre 2010 (ENS de Lyon, 10h30-17h)**

*Présents* : C. Dornier, R. Minuti, A. Postigliola, P. Rétat, Ph. Stewart, C. Verdier, C. Volpilhac-Augier.

*Excusés* : C. P. Courtney, J. Ehrard (empêchés par la grève des transports).

Le comité de direction accueille Philip Stewart qui, ayant accepté d'assumer avec C. Volpilhac-Augier la responsabilité de l'édition de la *Correspondance*, y entre à ce titre.

Le tome 7, *Défense de L'Esprit des lois*, vient tout juste d'être publié. P. Rétat rappelle les difficultés que la préparation de ce volume a rencontrées, faute de direction fiable, jusqu'à ce que les directeurs de l'édition reprennent les choses en main (P. Rétat prenant ensuite la plus grande part du travail) . Ce volume inaugure la collaboration d'ENS-Éditions et de Classiques Garnier, la première maison d'édition assurant la préparation du texte jusqu'au prêt à cliché compris, et la seconde l'impression et la diffusion. La mise au point de cette collaboration a été laborieuse et a nécessité de nombreux échanges jusqu'à la fin : C. Volpilhac-Augier a mené cette opération de bout en bout, comme la longue négociation qui a abouti à l'établissement des contrats.

Tous ceux qui ont vu le volume s'accordent pour trouver la réalisation parfaitement réussie. Le directeur de l'ENS désire en faire à l'extérieur une illustration de son école. Un effort financier sur le prix a été fait par Classiques Garnier pour stimuler la vente. On peut espérer que grâce à son réseau de distribution et à la qualité de sa publicité ce volume des *Œuvres complètes* bénéficiera des conditions de diffusion qui ont tant manqué aux volumes précédents.

Malgré les demandes répétées que lui a adressées depuis des mois C. Volpilhac-Augier, la Voltaire Foundation n'a pas réussi à nous fournir le bilan financier pour les volumes qu'elle a publiés, bilan que les maisons d'édition fournissent automatiquement aux auteurs sans qu'ils aient besoin de le demander. Les membres du comité de direction ont beau retourner la question dans tous les sens et chercher une solution, ils se heurtent toujours au constat de l'incapacité comptable de la Voltaire Foundation et à l'incertitude de tous les moyens de recours.

Caroline Verdier, faisant valoir ses droits à la retraite, quitte l'équipe en septembre prochain. Non seulement ses compétences dans le domaine de l'édition lui ont permis d'assurer la révision et la coordination des textes, assurant une qualité

éditoriale irréprochable aux volumes depuis les tomes 11-12 dont elle a mené à bien la réalisation (*Collectio juris*, 2003), mais elle a pleinement concouru à nos travaux en établissant le texte de *L'Esprit des lois* (t. 5-6) et de la *Correspondance* pour les tomes 19-21 (après en avoir reconstitué le corpus).

### **Avancement de l'édition**

— *Voyages* (t. 10, responsable J. Ehrard). Le texte a été reçu à Lyon en mars 2009. C'est le dernier que contrôlera jusqu'au bout C. Verdier. Prévue à la fin de 2010, la publication ne pourra avoir lieu avant la fin 2011 ou le début 2012. Ce retard est la conséquence du retard antécédent du tome 7, mais il est surtout dû à des interventions lourdes sur le texte (fichiers, transcription et notes) auxquelles ont été contraints les directeurs de l'édition : réduction du volume des introductions et surtout des notes qui excédaient de loin (et parfois de très loin, allant jusqu'à 170% du texte) les proportions acceptables et rendaient le volume impubliable ; correction de rédactions diffuses ; transfert des notes E (ancienne manière, abandonnée depuis plusieurs années) en notes de bas de page (ce qui finalement s'est fait en partie par les soins d'une vacataire). Ce volume pose des problèmes redoutables de mise au point, par l'abondance des abréviations de titres et la nécessité d'index longs et complexes. Le travail de mise au point, dû pour l'essentiel à Pierre Rétat, touche à sa fin ; le texte pourra être remis à C. Verdier dans un ou deux mois, et à ENS Editions au printemps (entretemps, A.-L. Martin sera sollicitée pour une relecture typographique).

— *Extraits et notes de lecture II* (t. 17). Le responsable, Rolando Minuti, expose l'état actuel des travaux ; il ne reste que très peu de textes dont la transcription et l'annotation n'aient pas été reçues, ce qui permet de prévoir l'envoi du texte (l'introduction exceptée) à C. Verdier au printemps 2011. Un parti doit être pris, pour les *Notes sur Cicéron*, sur le choix de la traduction des passages en latin (traduction d'époque ou moderne). Le point, soulevé par l'éditeur de ce texte, Miguel Benítez, fait problème : sa préférence pour une traduction de Cicéron contemporaine de Montesquieu suscite beaucoup d'interrogations et méritera d'être fortement justifiée dans l'introduction. Sans remettre en cause l'autorité de M. Benítez sur son travail, le comité s'interroge sur un tel choix et demande à R. Minuti de transmettre ses doutes.

— *Correspondance* (t. 19-21, responsables C. Volpillac-Augier et Ph. Stewart). Décision est prise pour la répartition entre les volumes : le tome 19 comprendra les années 1731-1746 (environ 390 pages), et les tomes 20-21 les années 1747-1755 (environ 720 pages pour les deux tomes) : l'annotation est donc presque entièrement achevée pour environ 60% du tome 19. C. Verdier a reconstitué le corpus et fait la transcription de l'ensemble (il comptera 1000 lettres, soit environ 250 pour chacun des quatre tomes, au lieu de 750 dans l'édition Masson) ; de nombreuses datations, approximatives ou injustifiées dans l'édition Gébélou ou dans les lettres publiées par R. Pomeau en 1982, ont dû être rectifiées (il est rappelé que l'édition Gébélou de 1914 avait été réalisée en 18 mois, et qu'elle était intégralement reprise en 1955 dans l'édition Masson : le travail critique était faible). Des documents (pièces de procès) grossiront le tome 19, dont le texte pourrait être prêt en septembre 2011. L'annotation de tout ce qui a trait à ces

procès ne pouvant être assurée par François Cadilhon, qui ne peut dégager de temps pour ce travail, C. Volpilhac-Augier s'est chargée des recherches nécessaires à Bordeaux et en particulier dans le fonds de La Brède.

— *Pensées* (t. 14-15). Selon C. Dornier la transcription est achevée (les tomes 2 et 3 du manuscrit ont été relus par A.-L. Martin). Deux collaborateurs (C. Spector et Ph. Stewart) ont rendu la totalité de leurs notes ; les autres doivent le faire en mars 2011.

C. Dornier déclare sa volonté d'abandonner toute responsabilité dans l'édition des *Pensées*, transcription et annotation, en arguant de l'« insécurité » et de l'« instabilité » de sa situation, c'est-à-dire de l'absence de contrat et de directives écrites. Elle insiste sur la crainte qu'elle éprouve que ses « droits » ne soient pas préservés.

Une fois cela dit, il lui est répondu qu'aucun autre responsable d'une partie de l'édition n'a éprouvé ces craintes, ni tenu à signer un contrat avant que le texte achevé soit remis à l'éditeur ; que les directives, présentées comme instables par C. Dornier, n'ont été modifiées que marginalement depuis le début de l'édition (les modifications ne portant que sur des questions purement typographiques), qu'elle a reçu de C. Verdier un rappel très clair des normes de présentation (d'ailleurs essentiellement fondées sur les conventions en usage dans l'édition française), et que les derniers volumes parus en sont une démonstration visible. Quant aux principes mêmes de l'annotation, ils ont fait leurs preuves et n'ont nullement changé.

Mais l'essentiel est ailleurs : C. Dornier, qui travaille sur ces deux tomes depuis 2002, a rendu depuis 2008, et encore tout dernièrement (septembre 2010), sur les instances pressantes des directeurs, des ensembles de notes formant « spécimens » qui révèlent sans doute de l'un à l'autre des progrès, mais aussi une incapacité persistante à fournir une annotation répondant en son intégralité aux critères de qualité qu'ils ont pour mission de maintenir : des notes très satisfaisantes voisinent avec des passages défailants, qui ne répondent nullement aux exigences minimales (pertinence par rapport au texte de Montesquieu, exactitude et qualité de l'information apportée). Dans ces conditions, sa décision de se retirer, en faisant regretter aux directeurs des *Œuvres complètes* toutes les années perdues pour l'édition des *Pensées* et toute leur énergie dépensée en vain, ne les surprend pas. Ils souhaitent proposer à Carole Dornier de prendre conjointement avec elle la direction des deux volumes des *Pensées* pour tenter de mener à bien l'édition. Sa décision évite de nouvelles difficultés et de nouveaux conflits.

Les directeurs de l'édition sont donc contraints de reprendre intégralement en main les *Pensées* : 1/ la transcription : C. Dornier la considère comme sa propriété et souhaite obtenir le statut d'auteur (unique) d'une œuvre collective, bien que plusieurs chercheurs y aient collaboré et aient apporté une contribution non négligeable (mises au point de transcriptions et relecture de son propre travail) ; il est signalé aussi qu'elle a bénéficié largement des crédits de l'UMR lyonnaise en missions et en vacations. Cette assimilation à une œuvre collective, contraire à tous les usages de la Société Montesquieu et à la réalité du travail effectué, est énergiquement refusée par le comité de direction.

Dans ces conditions les directeurs considèrent qu'aucun accord ne peut être trouvé ; ils préfèrent envisager de refaire la transcription, ce qui est loin de

constituer un obstacle insurmontable, compte tenu de leur expérience en la matière.

2/ annotation : ils vont reprendre contact dans les meilleurs délais avec les collaborateurs, et travailler avec eux à la reprise, à la poursuite et à l'achèvement de l'annotation, en partant de ce que ceux-ci avaient envoyé initialement à C. Dornier.

Les directeurs, sans pouvoir s'engager sur un terme, espèrent néanmoins que le délai de publication ne sera pas démesuré : certes, huit années paraissent perdues, mais l'entreprise repose essentiellement sur le travail des annotateurs, qu'il s'agit de mettre au point et de compléter. Il importe avant tout d'apporter aux annotateurs toute l'information nécessaire sur les principes de l'annotation et de les aider à les mettre en application.

— *L'Esprit des lois* imprimé (t. 5-6). Trois journées d'étude en préparation à l'édition sont prévues à l'ENS de Lyon les 5 février, 2 avril, 7 mai 2011 (le programme en sera prochainement disponible sur le site). A. Postigliola s'engage à annoter le livre XI pour l'automne 2011 : cela devrait relancer l'édition. L'étude des éditions de 1748-1750 et des errata a été profondément renouvelée récemment comme le montrera l'ouvrage de C. Volpilhac-Auger, avec le concours de Fr. Weil et de Gabriel Sabbagh, à paraître à ENS Editions en 2011 (*Un auteur en quête d'éditeurs ? Histoire éditoriale de l'œuvre de Montesquieu, 1748-1964*).

L'examen minutieux des variantes (fondé sur le travail de C. Verdier) suscite beaucoup d'interrogations : le risque est grand que des erreurs introduites dans les éditions de 1749 et de 1750 (Huart et Moreau), éditions théoriquement « corrigées » par Montesquieu, persistent dans les éditions posthumes et fassent désormais partie de la tradition textuelle (preuve en est faite à partir du livre XXI, où presque la moitié des modifications introduites en 1749-1750 semblent injustifiées ou discutables, un tiers n'ayant jamais été corrigé ultérieurement) ; et l'édition de 1758, loin d'être une simple copie de l'édition de 1757, semble au contraire avoir été privilégiée, et avoir même origine, donc autant de légitimité, que l'édition de 1757. L'édition critique devra tenir compte de ces observations.

## Edition Montesquieu Comptes 2009

Encaisse au 1/1/2009 : 16 373,34 €  
Encaisse au 31/12/2009 : 27 411,68 €

Solde : +11 038,34 €

Recettes		Dépenses	
10 000	CIC (tomes 3-4)	776,82	achats vol. VF
1 500	Conseil régional Aquitaine (t. 7)	609,84	Frais documentation (repro. numériques et imprimés)
3 000	Fondation La Poste (t. 19, préparation)	2000	Bourse N. Plavinskaia*
16 373,34	report 2008	50	Frais courtoisie
		25	Courrier
<b>30 873,34</b>		<b>3 461,66</b>	

\*Nadia Plavinskaia, membre de l'équipe d'édition de la correspondance (t. 19-21), chercheur de l'académie nationale de Moscou, a été professeur invité à l'Ecole normale supérieure de Lyon du 1<sup>er</sup> au 31 octobre 2009. Plusieurs de ses dépenses ont été prises en charge par l'Ecole normale supérieure (UMR CNRS 5037), notamment son voyage et son hébergement pendant une semaine ; il lui a été versé par la Société Montesquieu un forfait de 2000 € lui permettant d'assurer ses dépenses courantes, sur la base de 60 € par jour sur 23 jours, soit 1380 €, ainsi que les dépenses courantes non couvertes pendant son séjour à Lyon.

Elle a fourni des factures pour des frais liés à sa recherche pour un montant de 786,02€ (Bibliothèque, photocopies : 65 € ; documentation : 86,7€ ; déplacements en archives et bibliothèques, dont Lille, Paris, Lyon, etc. : 634,32€).

Le versement de son traitement comme professeur invité à l'Ecole normale supérieure de Lyon (postérieur de plusieurs semaines à son séjour en France) contribuera à ses dépenses ultérieures pour la correspondance (l'UMR 5037 continuant à prendre en charge ses dépenses, autant que faire se pourra, notamment dans le cadre d'un séjour de recherche en mai 2010 et pour une réunion de l'équipe d'édition de la correspondance).

La subvention de la Fondation La Poste a donc permis le séjour d'un chercheur très actif, venant d'un pays à monnaie faible, alors que les contraintes administratives, qui empêchent de verser les avances nécessaires dans un tel cas, rendaient la situation très difficile.

Cette subvention a également permis en 2009 l'achat de documentation (pour Nadia Plavinskaia et d'autres chercheurs de l'équipe « Correspondance »), pour un montant de plus de 600€ ; cette documentation consiste d'une part en

reproductions de manuscrits de correspondance nécessaires à la transcription, d'autre part en ouvrages nécessaires au travail d'annotation.

Le reliquat de la subvention 2009 de la Fondation La Poste (environ 400 €) est d'ores et déjà utilisé à la date de mars 2010, la Société Montesquieu ayant eu à assurer des frais d'avocat importants (près de 3000 €) pour la mise au point des contrats avec les nouveaux éditeurs (ENS Editions et Classiques Garnier) et avec ses propres auteurs.

La subvention 2010 (3000 €) contribuera au paiement de cette facture et à l'achat de documentation, ainsi qu'au paiement de vacations (saisie, relectures).

### Budget prévisionnel 2010

<b>Recettes</b>		<b>Dépenses</b>	
5000	CIC (tome 7)	1000	achats vol. 7
5000	Don CH. H. de Montesquieu	500	Frais documentation (repro. numériques et imprimés)
3 000	Fondation La Poste (t. 19, préparation)	2783,69	contrats (Hugots avocats)
27 411,68	reliquat 2009	150	Frais courtoisie
		200	Vacations
		3000	Relectures, indexations
		<b>7 723,69</b>	sous-total
		32 687,99	Réserve
<b>40 411,68</b>	<b>total</b>	<b>40 411,68</b>	

## **Société Montesquieu (2009-2010)**

### ***Conseil d'administration***

#### **Bureau :**

Président d'honneur : Jean Ehrard

Présidente : Catherine Volpilhac-Auger

Vice-présidents : Cecil Courtney, Alberto Postigliola

Secrétaire général : Lorenzo Bianchi

Secrétaire général adjoint : Rebecca Kingston

Trésorier : Patrick Andrivet

Trésorier adjoint : Rolando Minuti

#### **Autres membres :**

B. Falk, H. de Bellaigue, B. Binoche, A. Gaillard, Ph. Hourcade, C. Lauriol, C. Martin, L. Perret, N. Plavinskaia, P. Rétat, C. Spector, P. Stewart, D. Varry

**La cotisation annuelle est de 20€ pour les personnes physiques, 36 € pour les personnes morales.**

#### **Versements** à effectuer à l'ordre de :

Société Montesquieu, CCP Dijon 4226-50 R et à adresser au domicile du trésorier :

Patrick ANDRIVET, Mas de Laune, 30570 Valleraugue.

Les commandes de Cahiers Montesquieu doivent être adressées au trésorier.

(Pour les Cahiers Montesquieu, voir le site « [societe-montesquieu.org](http://societe-montesquieu.org) »).

Les **sociétaires d'Amérique du nord** sont invités à régler leur cotisation de préférence à notre correspondante, Mrs Pauline KRA, 109-14 Ascan Ave., Forest Hills, NY, 11375 (USA.).

Les **sociétaires italiens** au trésorier-adjoint, Rolando MINUTI, via G.D. Romagnosi, 10 – 56017 San Giuliano Terme Pisa (Italie).

**Ne pas utiliser d'Eurochèques.**

### ***Édition des Œuvres complètes***

#### **Directeurs**

Pierre Rétat, Catherine Volpilhac-Auger

#### **Comité de direction**

Cecil P. Courtney, Carole Dornier, Jean Ehrard, Rolando Minuti, Alberto Postigliola, Pierre Rétat, Catherine Volpilhac-Auger.

#### **Conseil scientifique**

Lorenzo Bianchi, Hélène de Bellaigue, Jean-Patrice Courtois, Cecil P. Courtney, Carole Dornier, Jean Ehrard, Domenico Felice, Catherine Larrère, Rolando Minuti, Alberto Postigliola, Pierre Rétat, Céline Spector, Catherine Volpilhac-Auger, Françoise Weil.

